

PATROUILLE VERTE	ÉDITION 2019
--------------------------------	----------------------------

RAPPORT FINAL



OCTOBRE 2019

Regroupement des
éco-quartiers

Montréal 

Rapport final de la Patrouille verte – 2019

COORDINATION ET RÉDACTION

Cette publication a été réalisée par le Regroupement des éco-quartiers (REQ)

Coordination et supervision : Eve Lortie-Fournier, directrice adjointe au REQ

Rédaction : Catherine Ouellet, chargée de projets

RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec le Regroupement des éco-quartiers

Téléphone : 514 507-5401

Courriel : regroupementeq@gmail.com

Dépôt légal – 2019

Tous droits réservés pour tous les pays. © Regroupement des éco-quartiers, 2019

TABLE DES MATIERES

1. LA QUINZIÈME ÉDITION DE LA PATROUILLE VERTE À MONTRÉAL	1
2. MANDATS DE LA PATROUILLE VERTE 2019	5
2.1 Mandats communs	5
2.1.1 Mandat 1 : Promotion et protection de la forêt urbaine (Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports).....	5
Volet 1 : Contribuer à la promotion de la forêt urbaine.....	5
Volet 2 : Contribuer à la lutte contre l’agrile du frêne et à la protection de la forêt urbaine....	6
2.1.2 Mandat 2 : Gestion responsable des matières résiduelles (Service de l’environnement)....	7
Volet 1 : Sensibilisation à la collecte du recyclage dans les immeubles contenant neuf logements et plus.....	7
Volet 2 : Sensibilisation à la collecte des RA/MO	7
Volet 3 : Collecte des résidus de construction et de démolition résidentiel (CRD) et des encombrants valorisables	7
Volet 4 : Sondage dans les commerces pour la collecte des résidus alimentaires	8
2.1.3 Mandat 3 : Gestion durable de l’eau.....	8
Volet 1 : Réduire la consommation d’eau extérieure.....	8
Volet 2 : Sensibilisation à l’importance de ne pas jeter certains produits dans le réseau d’égouts.....	8
Volet 3 : Promouvoir la déconnexion et la réorientation de gouttières	9
2.2 Mandats locaux	9
3. FORMATION DE LA PATROUILLE VERTE 2019	10
Formation initiale de la Patrouille verte 2019	10
Principaux points abordés à la formation initiale	11

Évaluation de la formation initiale.....	11
Visite du Complexe environnemental de Saint-Michel / La TOHU	12
Principaux points abordés	12
Visite du site d'enfouissement d'Enviro-Connexions (Terrebonne).....	12
Principaux points abordés	12
Formation de mi-mandat	13
4. LES CAMPAGNES RÉGIONALES	14
4.1 Un arbre pour mon quartier	14
4.2 Partenariat avec BIXI Montréal.....	15
5. LES INDICATEURS DE SUIVI DE LA PATROUILLE VERTE	16
5.1 Le niveau d'implication.....	17
5.2 Les types d'activités	17
Le porte-à-porte/patrouille	17
Les kiosques de sensibilisation / lieux publics	18
Commerces locaux.....	18
Les corvées de nettoyage	18
Les animations	19
Autre	19
5.3 Les thématiques de sensibilisation	19
6. RÉSULTATS DES ACTIVITÉS	20
6.1 Promotion et protection de la forêt urbaine	21
Sensibilisation au traitement des frênes.....	23
Parcs-nature.....	24
6.2 Gestion durable de l'eau	25

Distribution d’avis de courtoisie en lien avec le règlement 13-023.....	27
Déconnexion et réorientation des gouttières.....	28
6.3 Gestion responsable des matières résiduelles.....	29
Résultats du sondage sur la collecte des résidus alimentaires et matières organiques dans les commerces	31
6.4 Mandats locaux.....	33
6.5 Cartographie des activités.....	37
Mandat Forêt.....	37
Mandat Eau	38
Mandat GMR	39
Mandat Local	40
6.6 Communications et réseaux sociaux.....	41
Quelques exemples de communications publiées sur Facebook	43
Forêt	43
GMR	44
Eau	44
7. DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DE L’EMPLOYABILITÉ	45
8. TÉMOIGNAGES DE PATROUILLEUR.EUSE.S.....	48
9. RECOMMANDATIONS DES PATROUILLEUR.EUSE.S	49
10. RECOMMANDATIONS DU REQ POUR LA 16^E ÉDITION.....	50
ANNEXE : COMMUNIQUÉ DE PRESSE	51

1. LA QUINZIÈME ÉDITION DE LA PATROUILLE VERTE À MONTRÉAL

La Patrouille verte est rendue possible grâce au programme Emplois Été Canada de Service Canada et à l'implication des arrondissements, des villes liées et de la Ville de Montréal. L'encadrement des agent.e.s de sensibilisation est partagé entre le Regroupement des éco-quartiers (REQ), 17 éco-quartiers et des responsables en environnement des villes liées participantes.

En 2019, ce sont 55 patrouilleur.euse.s verts qui couvrent un vaste territoire sur l'île de Montréal, soit 18 arrondissements et 4 villes liées. Près de 20 % des patrouilleur.euse.s en étaient à leur deuxième année d'expérience et ont été des atouts importants pour la cohorte 2019, notamment par le partage de leurs acquis et de leurs expériences avec les nouveaux patrouilleur.euse.s.

Cette année, la durée minimale des mandats était de 9 semaines et la durée maximale de 12 semaines pour un grand total de 539 semaines ou 17 078 heures de travail consacrées à la sensibilisation environnementale. Il s'agit d'une augmentation de 5 semaines (ou 808 heures) par rapport à l'édition 2018.

Le REQ, en collaboration avec des partenaires et la Ville de Montréal, a offert six formations, pour un total de 28 heures, portant sur les mandats de sensibilisation confiés aux patrouilleur.euse.s. Le contenu ainsi que l'appréciation de ces formations sont décrites dans ce rapport. Offrir une expérience de travail formatrice et augmenter l'employabilité des étudiants embauchés fait partie des objectifs du REQ et de Service Canada, principal bailleur de fonds de la Patrouille verte. Cette année, 14 patrouilleur.euse.s – soit 25 % – étudiaient dans un domaine directement lié à l'environnement. La majorité des patrouilleur.euse.s – soit 58 % d'entre eux – étaient des étudiants de niveau universitaire ou diplômés universitaires, dont 17 étudiaient encore et 16 avaient terminé leurs études. Les 22 autres patrouilleur.euse.s étaient inscrits au CÉGEP. Lors de leur embauche, 45 patrouilleur.euse.s ont répondu (79 %) que l'emploi était « en lien avec leur domaine d'études ».

En 2019, la Patrouille verte a organisé et exécuté 1 840 activités de sensibilisation qui ont permis de sensibiliser 47 958 citoyen.ne.s, dont 39 788 ont été considéré-e-s comme joint-e-s et 8 170 comme participant-e-s. 27 % des gens ont été sensibilisés au mandat GMR, 18 % au mandat Eau, 12 % au mandat Forêt et 43 % à des mandats locaux. Cela se rapproche ainsi d'un équilibre au niveau des personnes sensibilisées entre la répartition des mandats locaux (43 %) et des mandats communs (57 %). En outre, 71 % des citoyen.ne.s ont été sensibilisés par le biais de la tenue de kiosques ou d'une tournée de porte-à-porte. Le détail des résultats est présenté dans la section « Résultats des activités » du présent document.

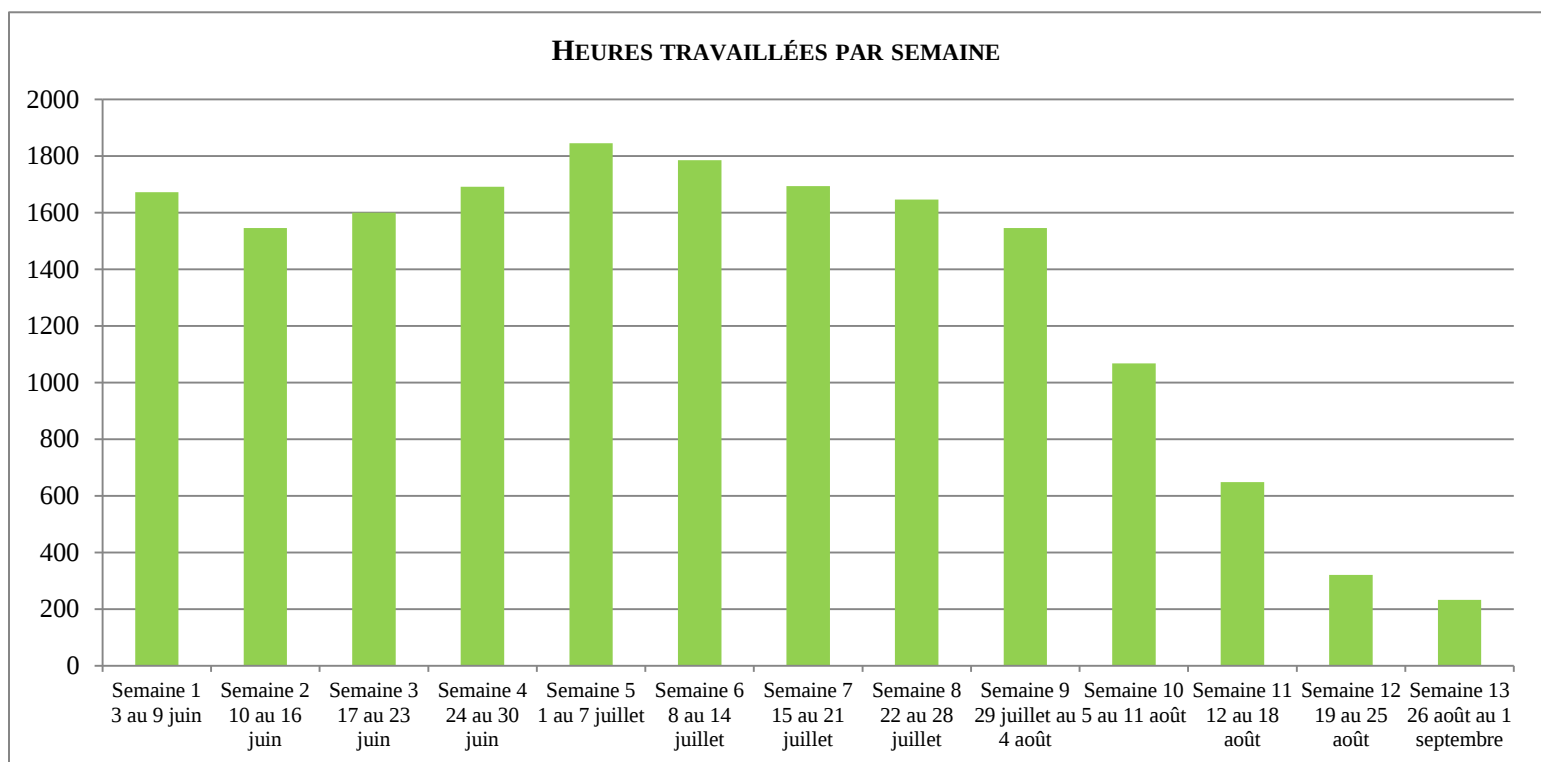


Tableau 1 : Heures travaillées par semaine

Arrondissement	Responsable des patrouilleurs	Nombre de patrouilleurs	Semaines par patrouilleur	Semaines totales	Heures par patrouilleur	Heures totales
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	EQ Notre-Dame-de-Grâce EQ Côte-des-Neiges	4	9	36	32	1 152
Lachine	EQ Lachine	3	10	30	32	960
LaSalle	EQ LaSalle	2	11	22	30	660
Le Sud-Ouest	EQ du Sud-Ouest	2	9	18	32	576
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	EQ Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	3	12	36	32	1 152
Montréal-Nord	EQ Montréal-Nord	4	9	36	32	1 152
Outremont	REQ-Outremont	2	9	18	32	576
Pierrefonds-Roxboro	EQ Pierrefonds-Roxboro	3	10	30	32	960
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Éco de la Pointe-aux-Prairies	2	10	20	32	640
Rosemont–La Petite-Patrie	EQ Rosemont–La Petite-Patrie	3	9	27	32	864
Saint-Laurent	EQ Saint-Laurent	3	10	36	32	1 152
Saint-Léonard	EQ Saint-Léonard	2	9	18	32	576
Verdun	Maison de l'environnement de Verdun	3	9	27	32	864
Ville-Marie	EQ Peter McGill EQ Saint-Jacques EQ Sainte-Marie	6	9	54	32	1 728
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	EQ Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	6	9	54	30	1620
Sous-total (Arrondissement)	17 éco-quartiers, 1 arrondissement et le REQ	48	-	462	-	14 632

Villes liées	Responsable des patrouilleurs	Nombre de patrouilleurs	Semaines par patrouilleur	Semaines totales	Heures par patrouilleur	Heures totales
Beaconsfield	EQ Pierrefonds-Roxboro	3	12	36	32	1 152
Kirkland	EQ Pierrefonds-Roxboro	1	12	12	32	384
Mont-Royal	Mont-Royal et REQ	2	10	20	32	640
Hampstead	Hampstead et REQ	1	9	9	30	270
Sous-total (Villes liées)	4 villes liées, EQ Pierrefonds-Roxboro et REQ	7	-	77	-	2 446
Total (Ville de Montréal et villes liées)	17 éco-quartiers dans 15 arrondissements, REQ et 4 villes liées	55	-	539	-	17 078

Tableau 2 : Déploiement de la Patrouille verte sur le territoire de l'île de Montréal

2. MANDATS DE LA PATROUILLE VERTE 2019

Le temps de travail des patrouilleur.euse.s verts est divisé ainsi :

1. 45 % du temps consacré aux **mandats communs**, convenus avec les Services de la Ville de Montréal (40 % Service de l'environnement, 30 % Service des Grand Parcs, et 30 % Service de l'eau) (*représente 130 heures pour un mandat de 9 semaines*) ;
2. 45 % du temps dédié aux **mandats locaux**, convenus avec l'arrondissement ou la ville liée participante, en collaboration avec l'éco-quartier (le cas échéant) (*représente 130 heures pour un mandat de 9 semaines*) ;
3. 10% du temps consacré à la formation initiale, aux **formations** complémentaires et à la réunion de mi-mandat (*représente 28 heures pour un mandat de 9 semaines*).

Une description des mandats et des objectifs spécifiques pour ceux-ci est présentée dans cette section.

2.1 MANDATS COMMUNS

Les patrouilleur.euse.s ont concentré leurs efforts sur trois mandats communs relevant de la Ville centre :

- La promotion et la protection de la forêt urbaine (Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal - SGPVMR),
- La gestion responsable des matières résiduelles (Service de l'environnement),
- La gestion durable de l'eau (Service de l'eau).

2.1.1 MANDAT 1 : PROMOTION ET PROTECTION DE LA FORÊT URBAINE (SERVICE DES GRANDS PARCS, DU MONT-ROYAL ET DES SPORTS)

Volet 1 : Contribuer à la promotion de la forêt urbaine

Pour une huitième année consécutive, les patrouilleur.euse.s encourageront les résidents de Montréal à participer à *Un arbre pour mon quartier*. En 2019, le REQ et la SOVERDI ont vendu et distribué plus de 3 273 aux Montréalais.

Depuis 2012, la Patrouille verte travaille en concordance avec le *Plan d'action canopée 2012-2021* de la Ville de Montréal notamment en organisant des activités visant à renseigner les citoyen.ne.s sur les objectifs de verdissement de la Ville de Montréal et en sensibilisant les citoyen.ne.s à la valeur écologique, sociale et économique de la forêt urbaine.

Volet 2 : Contribuer à la lutte contre l'agrile du frêne et à la protection de la forêt urbaine

Depuis 2013 – et l'édition 2019 n'a pas fait exception à la règle – la Patrouille verte participe aux efforts de sensibilisation des citoyen.ne.s dans le cadre du *Règlement relatif à la lutte contre l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville de Montréal* (15-040), le *Règlement sur la subvention relative au traitement des frênes situés sur des propriétés privées comprises dans les zones à risque* (15-063) et le *Règlement sur la subvention relative à l'abattage de frênes et à leur remplacement* (17-077). La sensibilisation par rapport à la lutte contre l'agrile du frêne s'est effectuée par le biais de la distribution des dépliants *Propriétaires de frênes, à vous d'agir!*, *Guide pour contrer la menace de l'agrile du frêne*, *Abattage de frênes morts ou dépérissant : Programme d'aide financière et Remplacement de frênes morts ou dépérissant – Programme d'aide financière* produits par la Ville de Montréal auxquels les patrouilleur.euse.s ont eu accès, en majorité, au début de l'été. Ils avaient cinq mandats spécifiques à l'agrile du frêne à réaliser :

- Sensibilisation générale aux règlements relatifs à la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne ;
- Visites ciblées chez les propriétaires admissibles à la subvention pour le traitement des frênes situés sur des propriétés privées (15-063) ;
- Sensibilisation aux propriétés adjacentes des parcs-nature dans lesquels des abattages de frênes ont été effectuées en 2018 et à l'hiver 2019 ;
- Information sur la disposition des branches de feuillus et des résidus verts puis sur le service de ramassage et de déchiquetage des branches de feuillus ;
- Tenir des kiosques lors d'événements spéciaux ayant lieu en arrondissement.

2.1.2 MANDAT 2 : GESTION RESPONSABLE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT)

Depuis sa création, la Patrouille verte a comme mandat de poursuivre les efforts de sensibilisation et d'implication citoyenne pour une meilleure gestion des matières résiduelles. Ce travail est fondé sur la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* ainsi que sur le *Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal*. Soulignons que ces mandats s'inscrivent dans le plan *Montréal durable 2016-2020* sous la priorité suivante : Verdir, augmenter la biodiversité et assurer la pérennité des ressources. Cette année, le rôle des patrouilleur.euse.s verts était de compléter ses quatre objectifs.

Volet 1 : Sensibilisation à la collecte du recyclage dans les immeubles contenant neuf logements et plus

Les patrouilleur.euse.s sensibilisent les résidents d'immeubles à neuf logements et plus à l'importance de recycler et aux manières de bien faire le tri en leur distribuant le dépliant *Mieux recycler chez soi*. Les résidents d'immeubles à neuf logements et plus sont ciblés particulièrement parce qu'on constate un faible taux de participation au recyclage et un taux de contamination élevé des bacs dans ce type d'immeuble.

Volet 2 : Sensibilisation à la collecte des RA/MO

Les patrouilleur.euse.s sensibilisent la population montréalaise à l'importance de participer à la collecte des RA/MO et à la manière de faire un bon tri. Leur travail se joint à l'effort d'augmenter le taux de participation citoyenne à ce type de collecte. L'objectif est d'encourager les citoyen.ne.s à prendre part à la collecte quel que soit le niveau d'implication.

Volet 3 : Collecte des résidus de construction et de démolition résidentiel (CRD) et des encombrants valorisables

Les patrouilleur.euse.s seront formés à la collecte des CRD et des encombrants qui a lieu maintenant dans tous les arrondissements. Ils en connaîtront plus sur le fonctionnement, les matières acceptées et refusées ainsi que les conditions particulières de ce service de collecte et seront alors en mesure de sensibiliser la population montréalaise à cette collecte.

Volet 4 : Sondage dans les commerces pour la collecte des résidus alimentaires

Un agent de sensibilisation a été mandaté pour rencontrer et sonder 100 commerces sur la future collecte des résidus alimentaires. Un court sondage de 4 questions a été réalisé auprès des gérants des commerces afin de déterminer la situation actuelle sur la gestion de leurs résidus alimentaires et la manière dont la collecte pourrait être implantée. Les questions ont été fournies par le Service de l'environnement ainsi que la proportion de commerces à visiter en fonction des différents types.

2.1.3 MANDAT 3 : GESTION DURABLE DE L'EAU

Les agent.e.s de sensibilisation de la Patrouille verte ont réalisé trois volets spécifiques pour mener à terme leur mandat en 2019.

Volet 1 : Réduire la consommation d'eau extérieure

Les patrouilleur.euse.s ont été formés sur le règlement sur l'usage de l'eau 13-023. Ils ont sillonné les quartiers résidentiels afin de sensibiliser les citoyen.e.s qui contreviennent au règlement. De plus, les patrouilleur.euse.s ont sensibilisé les Montréalais.e.s à l'existence de ce règlement et à l'importance de réduire la consommation d'eau à l'extérieur des résidences. Ils ont rencontré les citoyen.e.s qui arrosent, tout en respectant le règlement 13-023, aux façons de faire pour réduire leur consommation d'eau (ex. : herbicyclage, choix d'aménagement et de végétaux, les meilleures techniques d'arrosage, etc.).

Volet 2 : Sensibilisation à l'importance de ne pas jeter certains produits dans le réseau d'égouts

Certains produits jetables peuvent nuire considérablement au fonctionnement du réseau d'égout et de la station d'épuration des eaux usées. De plus, lorsqu'ils sont interceptés à la station d'épuration, ces produits sont acheminés vers les sites d'enfouissement, tandis que d'autres produits contenant des polluants solubles contaminent les boues d'épuration et sont par la suite incinérés, ce qui contribue à la production de GES et à la pollution de l'air. Ainsi, les

patrouilleur.euse.s ont sensibilisé la population montréalaise à l'importance d'utiliser le réseau d'égout de Montréal pour les déchets humains et le papier de toilette uniquement. Ils ont aussi informé les citoyen.ne.s sur les alternatives aux broyeurs d'éviers de cuisine. Ils avaient aussi en leur possession un document afin de montrer les produits non-jetables souvent jetés à tort dans les toilettes et les éviers, comme les cellulaires, les batteries, les antibiotiques, les lingettes pour bébé et les préservatifs.

Volet 3 : Promouvoir la déconnexion et la réorientation de gouttières

Les patrouilleur.euse.s ont sensibilisé les résidents dont le système de gouttière était mal orienté aux options de réorientation et de déconnexion. Le cas échéant, ils ont distribué un document explicatif (produit par la Ville de Montréal) et ont documenté chacune des interventions, de manière à décrire la nature du problème, la solution proposée, à localiser la résidence et à comptabiliser le nombre de gouttières mal orientées.

2.2 MANDATS LOCAUX

Les patrouilleur.euse.s verts jouent un rôle majeur dans la promotion, la sensibilisation et la réalisation de projets locaux à l'échelle de leur arrondissement ou de la ville liée à laquelle ils sont attachés. Les mandats locaux sont définis en fonction des priorités locales par les éco-quartiers, de concert avec leur arrondissement.

Parmi les mandats locaux, nous distinguons quatre volets :

1. Nature en ville ;
2. Saines habitudes de vie ;
3. Gestion des matières résiduelles ;
4. Autre mandat local.

Parmi les mandats locaux, les patrouilleur.euse.s participent et font la promotion de concours d'embellissement et de programmes d'adoption de carrés d'arbres. Ils participent et s'impliquent dans des corvées de nettoyage (de ruelles, de parcs ou de berges) ainsi qu'à des projets de plantation et d'agriculture urbaine divers, dont certains touchent des programmes municipaux. Les patrouilleur.euse.s s'impliquent dans les ruelles vertes et sont présents lors de distributions de plantes, de compost et de fleurs dans de nombreux arrondissements. Ils peuvent aussi faire de la sensibilisation à la gestion des matières résiduelles grâce au porte-à-porte et à la distribution de billets de courtoisie.

3. FORMATION DE LA PATROUILLE VERTE 2019

Les membres de la Patrouille verte ont bénéficié de différentes formations, pour une durée totale de 3 jours et demi. Ces formations visent à enrichir leurs connaissances des mandats, ainsi qu'à favoriser le développement de méthodes de travail efficaces en sensibilisation environnementale. Offertes par le REQ et les partenaires de la Patrouille verte, ces formations consistaient en une session initiale de deux jours, la visite de deux sites de gestion des matières résiduelles et une demi-journée de rencontre de mi-mandat. Offrir une expérience de travail formatrice et augmenter l'employabilité des étudiants embauchés fait partie des objectifs du REQ et de Service Canada, principal bailleur de fonds de la Patrouille verte. Une évaluation de l'appréciation des formations et de l'impact de l'expérience de travail sur l'employabilité est disponible à la section 7 du présent rapport.

FORMATION INITIALE DE LA PATROUILLE VERTE 2019

Cette formation d'une durée de deux jours complets totalisant 15 heures de formation, couvre les mandats communs des patrouilleur.euse.s ainsi que les outils de travail, la reddition de compte, les aspects administratifs et les consignes relatives à la santé sécurité au travail.



Principaux points abordés à la formation initiale

- Introduction au REQ et à la Patrouille verte (1h00) ;
- Distribution du temps de travail et objectifs par mandat (1 h 45) ;
- Campagne Un arbre pour mon quartier – mandat forêt urbaine (0 h 45) ;
- Mandat Eau (2 h 00) - présenté par Rémi Haf, représentante du Service de l'eau de la Ville de Montréal ;
- Mandat GMR (3 h 00) – présenté par Alexandra Verner, représentante du Service de l'environnement de la Ville de Montréal ;
- Mandat Forêt urbaine (2 h 30) - présenté par Pierre Duval, représentant du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports ;
- Méthodes de sensibilisation en environnement (3 h 00) ;
- Formation santé sécurité (1 h 00).

Évaluation de la formation initiale

Un sondage a été effectué auprès des patrouilleur.euse.s pour connaître leur appréciation et leurs commentaires suite à cette première formation. L'évaluation était basée sur une échelle de 1 à 4, 1 correspondant à « Tout à fait » et 4 à « Aucunement ».

98 % des patrouilleur.euse.s ont affirmé que la formation avait comblé leurs attentes (67 % ont répondu 1 et 30 %, 2). 42 % des patrouilleur.euse.s ont répondu 1 (Au-dessus de mes attentes) pour quantifier leur appréciation globale de la formation, 41 %, 2 et 9 %, 3, ce qui octroie une moyenne de 1,6 à la formation, sur une échelle de 1 à 5 où 1 correspond à « Au-dessus de mes attentes » et 5, « Très faible ».

Une section se destinait à mesurer la compréhension des mandats de la part des patrouilleuse.s et à valider leurs impressions, à savoir s'ils se sentaient outillés pour réaliser leur travail de sensibilisation. Pour ce qui est de la formation sur la gestion durable de l'eau, elle a permis à 100 % des patrouilleur.euse.s (82 % « 1 » et 16 % « 2 ») de bien comprendre les mandats et d'assimiler les outils nécessaires à leur réalisation. Dans le cas des formations sur la gestion des matières résiduelles ainsi que sur la promotion et la protection forêt urbaine, ces pourcentages sont de 98 % (79 % « 1 » et 19 % « 2 ») et 94 % (62 % « 1 » et 32 % « 2 ») respectivement. En corollaire, 92 % affirment avoir bien intégrer les connaissances reliées à leurs mandats par le

biais de cette formation, et 83 % avancent que les ateliers ainsi que les mises en situation leur ont permis de peaufiner leurs compréhension des mandats. 93 % affirment que la formation leur a fourni les renseignements nécessaires concernant les différentes ressources pour la réalisation de leurs mandats. Enfin, 97 % des patrouilleur.euse.s affirment qu'à l'issue de cette formation, ils ont bien assimilé leur rôle de patrouilleur.euse et qu'ils se sentent prêts à sensibiliser les citoyen.ne.s.

VISITE DU COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE SAINT-MICHEL / LA TOHU

Principaux points abordés

- Visite du Centre de tri et de récupération des matières recyclables de TIRU
- Explication de la transformation du site du CESM de carrière, à un site d'enfouissement jusqu'à la création du parc Frédéric-Back ainsi que des impacts environnementaux, sociaux et économiques.



VISITE DU SITE D'ENFOUISSEMENT D'ENVIRO-CONNEXIONS (TERREBONNE)

Principaux points abordés

- Contexte du site et de la récolte des matières résiduelles dans la grande région de Montréal
- Gestion des risques environnementaux et principes de bon voisinage



- Gestion des biogaz, du lixiviat et des eaux de pluie *in situ*.

FORMATION DE MI-MANDAT

Les patrouilleur.euse.s ont participé à une formation de mi-mandat, d'une demi-journée. Cette formation avait pour but de faire le bilan du premier mois de la Patrouille, de rappeler les principaux objectifs et de dresser un portrait de l'atteinte de ces



objectifs. Ce fut également l'occasion d'effectuer des activités de groupe qui ont permis aux patrouilleur.euse.s d'apprendre et échanger sur les techniques d'animation et de renforcer leur équipe de travail sur le terrain.

4. LES CAMPAGNES RÉGIONALES

4.1 UN ARBRE POUR MON QUARTIER

Pour la septième année consécutive, le REQ et la SOVERDI ont offert aux résidents, aux organismes à but non lucratif et aux industries, commerces et institutions (ICI) de Montréal la possibilité de participer concrètement au verdissement de la ville grâce au projet « Un arbre pour mon quartier » (UAPMQ).

Cette campagne s'inscrit dans le *Plan d'action canopée 2012-2021* et dans le mandat « Contribuer à la plantation d'arbres et à la promotion de la forêt urbaine » de la Patrouille verte. En effet, « Un arbre pour mon quartier » permet de faire croître la forêt urbaine de Montréal et d'augmenter la valeur des services écologiques qui lui sont associés, dont la réduction de l'effet d'îlot de chaleur, la captation des polluants atmosphériques et la réduction du volume d'eau de ruissellement acheminé aux égouts. La complémentarité de ce projet avec le thème de l'agriculture du frêne est aussi très importante, puisque, dans certains arrondissements et villes liées, le remplacement des frênes coupés peut se faire avec les arbres du programme UAPMQ.



Depuis six ans, la contribution du REQ et des patrouilleur.euse.s verts à l'accroissement de la canopée montréalaise est notable. En effet, la campagne de 2013 a permis de planter 809 arbres, celle de 2014, 804 arbres, celle de 2015, 1 923 arbres, celle de 2016, 2 020 arbres, celle de 2017, 1 704 arbres, celle de 2018, 2 130 arbres et celle de 2019, 3 273 arbres pour un total de 12 663 arbres.

4.2 PARTENARIAT AVEC BIXI MONTRÉAL

Constamment en déplacement dans la ville, les patrouilleur.euse.s sont d'excellents ambassadeurs du « cocktail transport » et des transports actifs. Pour la première fois cette année, un partenariat avec BIXI-Montréal a permis de fournir un abonnement gratuit à 28 agent.e.s de sensibilisation de la Patrouille verte. D'ailleurs, les t-shirts de la Patrouille verte arboraient le logo de BIXI.

Cette année, selon le bilan fourni par BIXI, les 28 patrouilleur.euse.s s'étant vu attribuer une clé ont effectué 470 déplacements sur des vélos BIXI, pour une moyenne de 16 déplacements par patrouilleur.euse. Sur ces 28 clés distribuées, la moitié (14) a enregistré moins de cinq utilisations, sans quoi la moyenne grimperait à 32 déplacements moyens par patrouilleur.euse. Le détail des déplacements effectués à partir de chacune des 28 clés est explicité dans le Tableau 3.

Ne passons surtout pas sous silence qu'une telle utilisation des vélos BIXI totalise 6 032 kilomètres parcourus et représente une économie de 1 333 kilogrammes de CO₂, ce qui correspond à une économie approximative de 564 litres d'essence.

Considérant le nombre d'utilisations des BIXI et les commentaires positifs récoltés auprès des patrouilleur.euse.s, le REQ recommande le renouvellement de l'entente avec BIXI en 2020. D'une part, les patrouilleur.euse.s constatent par eux-mêmes, avec l'expérience, les avantages du « cocktail transport » et seront plus enclins à utiliser le réseau BIXI dans les années à venir. D'autre part, pour certains d'entre eux, il s'agit d'une première expérience de vélo en ville, ce qui leur permet d'y prendre goût, de gagner confiance et de découvrir les joies du transport actif.

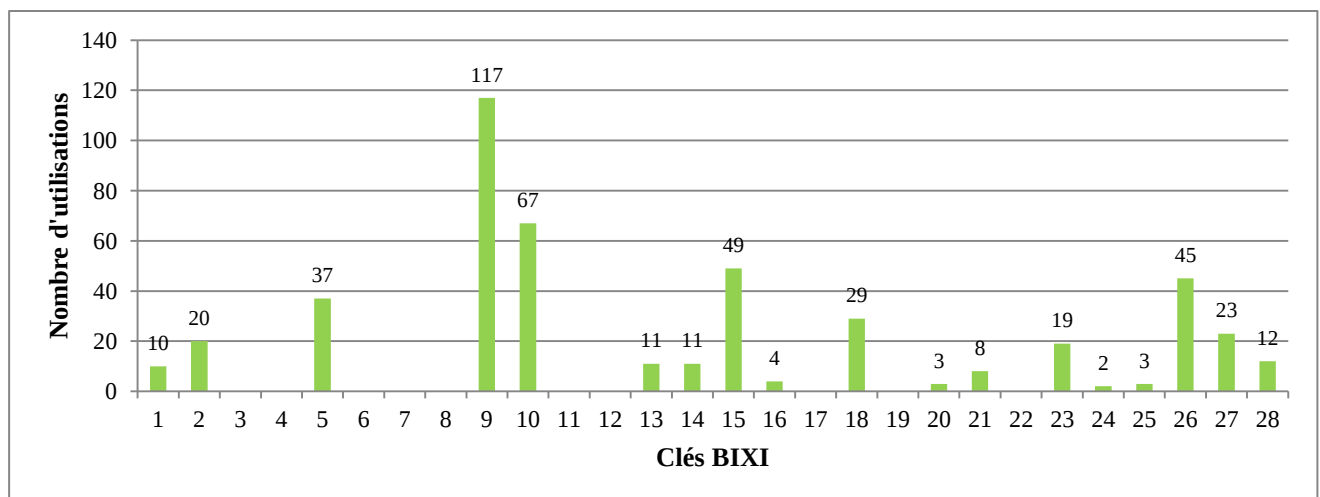


Tableau 3 : Nombre d'utilisations du réseau BIXI par patrouilleur.euse ayant une clé

5. LES INDICATEURS DE SUIVI DE LA PATROUILLE VERTE

Les patrouilleur.euse.s verts doivent effectuer un suivi de leurs activités en complétant un rapport de mi-mandat (remis au mois de juillet) et un rapport final (remis à la fin août). Les données récoltées permettent de rendre compte des activités effectuées selon trois niveaux de détail.

La méthode de suivi permet de classer les activités effectuées en fonction du type d'activité :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Kiosque ; - Porte-à-porte ; - Commerces locaux ; - Animation 0-17 ans ; | <ul style="list-style-type: none"> - Animations 65 ans et plus ; - Animation 0-77 ans ; - Corvée de nettoyage - Autre. |
|--|--|

selon la thématique de sensibilisation *principale* et *secondaire* abordée :

Mandats		Thématiques
Mandats communs	Gestion des matières résiduelles	1. Recyclage neuf logements et plus 2. Collecte RA/MO 3. Collecte CRD et encombrants résidentiels
	Forêt urbaine	4. Un arbre pour mon quartier 5. Agrile du frêne 6. Collecte des résidus verts et branches de feuillus
	Eau	7. Économie d'eau à l'extérieur 8. Produits jetables
Mandats locaux	Nature en ville	9. Agriculture urbaine 10. Biodiversité 11. Verdissement et ruelles vertes
	Saines habitudes de vie	12. Transports actifs 13. Alimentation saine et locale
	Gestion des matières résiduelles	14. RDD et TIC 15. Écocentres 16. Autres collectes

et finalement de classer les personnes sensibilisées selon leur niveau d'implication :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Jointes | <ul style="list-style-type: none"> - Participantes |
|---|---|

5.1 LE NIVEAU D'IMPLICATION

La catégorie « personnes jointes » est constituée de citoyen.ne.s ayant été rencontrés en personne par les patrouilleur.euse.s lors d'activités de porte-à-porte et de kiosques. Les personnes participantes sont les citoyen.ne.s ayant été comptabilisés par les patrouilleur.euse.s lors d'animations et/ou de corvées de nettoyage.

5.2 LES TYPES D'ACTIVITÉS

Les patrouilleur.euse.s doivent choisir parmi huit types d'interventions pour classer leurs actions de sensibilisation, d'éducation et d'information.

Le porte-à-porte/patrouille

Le porte-à-porte/patrouille comprend toutes les activités de sensibilisation et d'implication qui ciblent les résidences. Il est effectué à pied ou à vélo dans un secteur résidentiel. Il peut s'agir d'activités comme la distribution de billets de courtoisie, le recensement d'arbres, la recherche d'infraction, la distribution de dépliants ou d'accroche-portes et des activités de porte-à-porte.



Ces activités permettent de renforcer la présence des patrouilleur.euse.s au sein du quartier et de porter les enjeux environnementaux directement chez les citoyen.ne.s, dans leur quotidien. Elles permettent aussi de sensibiliser les citoyen.ne.s en ciblant une thématique particulière, visible, et applicable à leur réalité, comme la présence d'un frêne ou d'une gouttière mal orientée et permettent de suggérer des choix adaptés, comme la plantation d'un arbre par exemple.

Les kiosques de sensibilisation / lieux publics

Les kiosques de sensibilisation permettent de joindre les citoyen.ne.s dans des endroits où l'affluence est particulièrement dense (parc, rue piétonne, piste cyclable, édifice municipal, sortie de métro, CLSC, CIUSS, etc.) Ils sont agrémentés d'un matériel visuel didactique attrayant qui contribue à attirer le passant avec qui on peut approfondir certains sujets. La tenue d'un kiosque permet de capitaliser sur un effet d'entraînement et de curiosité chez les citoyen.ne.s.



Commerces locaux

Les patrouilleur.euse.s étaient également appelés à faire de la sensibilisation auprès de commerces locaux. Ils adressent les trois mandats communs, mais en les adaptant à la réalité des commerçants.

Les corvées de nettoyage

Cela regroupe les activités consistant à recueillir des déchets dans le but d'assainir un lieu donné, généralement les berges d'un cours d'eau, mais aussi des parcs et des lieux publics (ex. ruelles). Les corvées de nettoyage donnent l'occasion aux citoyen.ne.s de s'impliquer de façon active dans la protection de la qualité de l'eau et la propreté



de leur quartier, ce qui favorise le sentiment d'appartenance et de responsabilité. Les patrouilleur.euse.s vont souvent prendre la parole devant les groupes de bénévoles pour lancer des messages en lien avec leur(s) mandat(s) ou pour entretenir des discussions avec les citoyen.ne.s lors de l'activité.

Les animations

Les patrouilleur.euse.s sont souvent appelés à offrir des animations à des groupes. Il peut s'agir de jeunes fréquentant des camps de jour, des aînés ou des nouveaux arrivants, par exemple. Trois types d'activités permettent de classer ces animations, selon le groupe d'âge du public (0-17 ans, 65 ans et plus puis 0-77 ans).

Autre

Cette catégorie est proposée pour comptabiliser toute activité de sensibilisation qui ne correspond pas à une des catégories précédentes.



5.3 LES THÉMATIQUES DE SENSIBILISATION

Pour chacune des activités, les patrouilleur.euse.s devaient identifier un thème *principal* de sensibilisation et, le cas échéant, un thème *secondaire* de sensibilisation. Ainsi, lors d'une activité, les patrouilleur.euse.s pouvaient associer deux thèmes abordés par citoyen.ne joint. Voici les thèmes de sensibilisation que pouvaient choisir les patrouilleur.euse.s.

6. RÉSULTATS DES ACTIVITÉS

Dans l'ensemble, les patrouilleur.euse.s verts ont réalisé plus de 1 800 activités de sensibilisation. Tel que présenté dans le Tableau 4, plus de la moitié de ces activités, soit 51 % ont porté principalement sur un des trois mandats communs, tandis que 49 % des activités ont touché à un mandat local.

Mandat	2019		2018	
	Activités	Pourcentage (%)	Activités	Pourcentage (%)
Forêt	265	15	209	15
GMR	380	21	319	23
Eau	285	15	207	15
Local	910	49	673	48
Total	1 840	100	1 414	100

Tableau 4 : Nombre d'activités par mandat

Au total, 47 958 personnes ont été jointes par les activités de sensibilisation effectuées par la Patrouille verte. De ce nombre, 39 788 sont des personnes jointes et 8 170 sont des personnes participantes. Tel que présenté au Tableau 5, 13 082 personnes ont été sensibilisées sur une des thématiques associées au mandat « GMR » (27 %), 8 388 personnes au mandat « Eau » (18 %), 5 741 personnes au mandat « Forêt » (12 %) et 22 682 personnes sur un mandat local (43 %). Ce sont 83 % des gens sensibilisés qui ont été considérés comme « joints » et 17 % comme « participants ».

Mandats	Personnes sensibilisées 2019				Personnes sensibilisées en 2018
	Jointes	Participantes	Total	Pourcentage (%)	Total 2018
Mandat forêt	5 458	283	5 741	12	4 588
Mandat GMR	10 999	2 083	13 082	27	4 369
Mandat Eau	7 362	1 026	8 388	18	7 042
Mandats locaux	15 969	4 778	20 747	43	22 594
Total	39 788	8 170	47 958	100	38 593

Tableau 5 : Nombre de personnes sensibilisées par mandat

6.1 PROMOTION ET PROTECTION DE LA FORÊT URBAINE

La Patrouille verte a réalisé 265 activités et sensibilisé 5 741 citoyen.ne.s au mandat « Promotion et protection de la forêt urbaine ». Lors de ces activités, 1 876 citoyen.ne.s ont été sensibilisés **principalement** sur la thématique « agrile du frêne » (1 716 personnes jointes et 160 personnes participantes), 2 175 personnes à la campagne de verdissement « Un arbre pour mon quartier » (personnes exclusivement jointes) et 178 à la collecte des résidus verts et des branches de feuillus (personnes exclusivement jointes). À ces personnes s'ajoutent 1 512 personnes sensibilisées en thématique **secondaire**, soit 907 personnes sur l'agrile du frêne, 524 sur le verdissement et 81 sur la collecte des résidus verts, comme il est possible de le voir dans le tableau 6 ci-dessous.

Thématiques du Mandat Forêt	Thématique principale		Thématique secondaire		Total
	Personnes jointes	Personnes participantes	Personnes jointes	Personnes participantes	
Agrile du frêne	1 716	160	852	55	2 783
Verdissement	2 175	0	456	68	2 699
Collecte des résidus verts	178	0	81	0	259
Total	4 069	160	1 389	123	5 741

Tableau 6 : Citoyen.ne.s sensibilisés au mandat Forêt en fonction des thématiques

Près de 80 % des citoyen.ne.s ont été sensibilisés par l'entremise de tournées de porte-à-porte/patrouille et de kiosques, comme il est possible de le constater dans le tableau 7.

Activités	2019					2018
	Agrile du frêne	Collecte des résidus verts	Verdissement	Total	Pourcentage (%)	Total
Animations	215	0	68	283	5	320
Kiosque/lieu public	855	8	982	1 845	32	1 420
Porte-à-porte/patrouille	1 611	215	865	2 691	47	1 282
Autre	102	36	784	922	16	305
Total	2 783	259	2 699	5 741	100	2 840

Tableau 7 : Citoyen.ne.s sensibilisés au mandat Forêt par activité

La Patrouille verte a distribué un total de 3 693 items de sensibilisation relatifs au mandat Forêt (Tableau 8). De ce nombre, 407 dépliants « Propriétaires de frênes, à vous d'agir! Guide pour contrer la menace de l'agrile du frêne » et 901 dépliants « Remplacement de frênes morts ou dépérissant – Programme d'aide financière » ont été remis, tous deux produits par le SGPVMR. S'ajoute à cela la distribution de 2 385 signets de promotion de la campagne UAPMQ.

Production	Titre ou sujet	Distribués
SGPVMR/ Ville de Montréal	Propriétaires de frênes, à vous d'agir! Guide pour contrer la menace de l'agrile du frêne	407
	Remplacement de frênes morts ou dépérissants – Programme d'aide financière	901
REQ	Signets UAPMQ	2 385
Total		3 693

Tableau 8 : Quantité de matériel informatif distribué en lien avec le mandat Forêt

Sensibilisation au traitement des frênes

Dans le cadre du mandat « Forêt urbaine », les patrouilleur.euse.s ont effectué des visites ciblées chez les propriétaires de frênes admissibles à la subvention pour le traitement des frênes situés sur des propriétés privées (15-063). Dans le cadre de cet effort, 1 607 adresses dispersées sur le territoire de quinze arrondissements de la Ville de Montréal ont été visitées. Sur l'ensemble, un rappel concernant la subvention pour le traitement des frênes a été effectué auprès de 1 087 personnes résidant aux adresses visitées, ce qui correspond à 67 % du nombre total d'adresses visitées. 581 de ces rappels (53 %) se sont effectués de vive voix puis 506 (47 %) par l'entremise d'un dépliant qui a été laissé dans la boîte aux lettres. Sur les 1 087 rappels effectués, 457 citoyen.ne.s (42 %) avaient l'intention de faire inoculer leur(s) frênes(s), 585 d'entre eux (54 %) n'avaient toujours pas pris de décision à cet égard et 45 (4 %) refusaient de faire inoculer leur(s) frêne(s). La plupart des propriétaires des frênes qui ont décidé de ne pas les traiter ont mentionné que cela avait été fait en 2018 ou que leur(s) frêne(s) étai(en)t déjà ou en voie d'être abattu(s).

Parcs-nature

Cette section mettra en relief les efforts déployés par la Patrouille verte en lien avec la lutte contre l'agrile du frêne sur le territoire ou sur les zones résidentielles adjacentes de trois parcs-nature de la Ville de Montréal.

Des kiosques ont été tenus dans le but de sensibiliser les citoyens à la lutte contre l'agrile du frêne, particulièrement lors de journées d'événements spéciaux dans les parcs-nature. Ils ont également permis d'aborder l'agrile du frêne avec les citoyens dont la propriété est adjacente aux parcs-nature dans lesquels des interventions d'abattage de frênes ont été effectuées en 2018 et à l'hiver 2019.

Les kiosques ont été tenus dans trois parcs-nature distincts situés dans trois arrondissements différents :

- Parc-nature de l'Île-de-la-Visitation dans Montréal-Nord
- Parc-nature de la Pointe-aux-Prairies dans Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- Parc-nature de Bois-de-Liesse dans Saint-Laurent

Parc	Date	Durée	Nombre de personnes sensibilisées
Île-de-la-Visitation	9 juin 2019	3h	92
	28 juillet 2019	3h	12
Bois-de-Liesse	21 juillet 2019	3h	15
Pointe-aux-Prairies	29 juin 2019	3h	33
Total		12h	152

Tableau 9 : Résultats sommaires des kiosques tenus dans les parcs-nature

Comme le révèle le tableau 9, ce sont 152 citoyens qui ont été rejoints par le biais de la tenue de ces quatre kiosques dispersés dans trois parcs-nature de Montréal. Cela représente 9 % des citoyens sensibilisés **principalement** sur la thématique « agrile du frêne » et 2,6 % de la totalité des citoyens sensibilisés à la thématique Forêt.

6.2 GESTION DURABLE DE L'EAU

Nous présentons ici les résultats de la sensibilisation en lien avec le mandat « Gestion durable de l'eau » effectuée par la Patrouille verte 2019.

Ce sont 8 388 personnes qui, en 285 activités, ont été sensibilisées sur l'une des trois thématiques liées au mandat « Eau » en 2019 (Tableau 10). De ce nombre, 5 757 sont des personnes sensibilisées lors d'une activité portant **principalement** sur l'eau (5 019 personnes jointes et 738 personnes participantes) et 2 631 personnes ont aussi été sensibilisées sur l'eau en thème **secondaire** (2 343 personnes jointes et 288 personnes participantes). Les thèmes de sensibilisation les plus fréquemment abordés ont été l'économie d'eau à l'extérieur, la réorientation et/ou la déconnexion des gouttières ainsi que les produits jetables.

Thématiques	Thématique principale		Thématique secondaire		Total
	Personnes jointes	Personnes participantes	Personnes jointes	Personnes participantes	
Économie d'eau à l'extérieur	2 786	566	1 187	130	4 669
Gouttières	1 165	0	298	46	1 509
Produits jetables	1 068	172	858	112	2 210
Total	5 019	738	2 343	288	8 388

Tableau 10 : Personnes sensibilisées au mandat Eau par thématique

Dans le Tableau 11, nous présentons les données en fonction du nombre de personnes sensibilisées par type d'activité et par volet relevant du mandat « Eau ». On peut ainsi constater que le porte-à-porte (63 %) a été la manière la plus utilisée de joindre les gens pour la sensibilisation concernant le thème de l'eau et ce, pour tous les volets. Les kiosques sont la deuxième activité en importance, représentant 24 % des personnes sensibilisées.

Activités	2019					2018
	Économie d'eau à l'extérieur	Gouttières	Produits jetables	Total	Pourcentage (%)	Total
Animations	374	46	279	699	8	458
Kiosque/lieu public	1 393	35	589	2 017	24	1 162
Porte-à-porte /patrouille	2 764	1 301	1 184	5 249	63	2 498
Autre	138	127	158	423	5	32
Total	4 669	1 509	2 210	8 388	100	5 676

Tableau 9 : Personnes sensibilisées au mandat Eau par type d'activité

La Patrouille verte a distribué un total de 4 772 items de sensibilisation en lien avec le mandat « Eau » (Tableau 12), tous produits par le Service de l'eau. 1 725 accroche-portes ont été distribués ainsi que 3 047 dépliants sur le règlement sur l'usage de l'eau.

Production	Titre ou sujet	Distribués (Français+ Anglais)
Service de l'eau	Règlement sur l'usage de l'eau	3 047
	(Accroche-porte) Réglementation sur l'eau	1 725
Total		4 772

Tableau 102 : Quantité de matériel informatif distribué en lien avec le mandat Eau

Distribution d'avis de courtoisie en lien avec le règlement 13-023

Un total de 258 infractions au règlement 13-023 ont été constatées par les patrouilleur.euse.s dans 14 arrondissements de la Ville de Montréal et 1 ville liée. Toutes ces infractions ont été répertoriées à 222 adresses différentes ; ainsi, 36 adresses présentaient deux infractions au règlement 13-023. Des avis ont été distribués à 222 adresses visités.

Infractions constatées	Nombre d'avis remis	Nombre d'avis pour une 2^e infraction
Arrosage avec un boyau qui n'est pas muni d'une fermeture automatique tenue à la main	4	3
Arrosage d'une surface imperméable	15	9
Arrosage en période de pluie	1	6
Asperseur amovible hors des périodes permises	130	3
Écoulement sur la rue ou les propriétés voisines	6	14
Système automatique en dehors des heures permises	27	0
Sans surveillance	0	1
Autre	39	0
Total	222	36
	258	

Tableau 113 : Avis de courtoisie remis par type d'infraction en lien avec le mandat Eau

Les infractions les plus couramment constatées sont associées à l'utilisation d'asperseurs amovibles hors des périodes permises (133 infractions), l'arrosage avec système automatique en dehors des heures permises (27) et l'arrosage de surfaces imperméables (24). Les infractions les moins nombreuses sont l'arrosage en période de pluie (7), l'arrosage avec un boyau qui n'est pas muni d'une fermeture automatique tenue à la main (7) et les écoulements sur la rue ou propriétés voisines (20).

Déconnexion et réorientation des gouttières

Les patrouilleur.euse.s ont entrepris des efforts de sensibilisation à la déconnexion et la réorientation des gouttières, joignant 2 550 résidences pour un total de 2 873 gouttières mal orientées. Dans 61 % des cas, la problématique de la gouttière relevait de l'orientation vers la surface imperméable. Cette proportion chute à 19 % pour les connexions au drain et à 20 % pour la distance inférieure à 1,5 mètre. Pour ce qui est des interventions réalisées sur les gouttières, l'extension flexible/déflexeur est au premier rang (36 %), suivie du déplacement de l'existant (21 %), du baril d'eau de pluie (18 %), du débranchement du drain (15 %) et d'autres types d'intervention (10 %).

Des informations sur la réaction des résident.e.s ont été compilées dans 2 550 cas. Dans 63 % des cas, les résidents étaient absents et ont reçu un accroche-porte. Parmi citoyen.ne.s présents, les réactions ont oscillé entre « Désintéressé » à 11 %, « Intéressé mais... » à 6 %, « Neutre » à 24 %, « Très intéressé » à 39 % et « Autre » à 20 %. Pour la réaction « Intéressé mais », les patrouilleur.euse.s ont documenté les réponses, qui précisent les raisons évoquées par les citoyen.ne.s. Dans 37 % des cas, les gens étaient intéressés, mais la situation était complexe ou impliquait un conflit avec le voisinage, dans 7 % des cas, la volonté de payer pour faire les modifications était évoquée, dans 19 % des cas, les gens se voyaient dans une situation d'impossibilité d'effectuer un changement parce qu'ils n'étaient pas suffisamment manuels ou n'étaient pas propriétaires et dans 37 % des cas, une autre raison a été évoquée.

6.3 GESTION RESPONSABLE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La Patrouille verte a réalisé 380 activités portant spécifiquement sur la gestion responsable des matières résiduelles qui ont permis de sensibiliser 13 082 personnes à ce propos. Lors de ces activités, 796 citoyen.ne.s (753 joints, 43 participants) ont été sensibilisés **principalement** sur le volet « Collecte CRD et encombrants résidentiels », 6 149 (5 588 jointes et 561 participantes) sur la collecte des résidus alimentaires et des matières organiques (RA/MO), 136 (personnes jointes exclusivement) sur les écocentres et 2 410 (2 021 jointes et 389 participantes) sur le recyclage dans les immeubles à neuf logements et plus. À ces 9 491 personnes sensibilisées à une gestion responsable des matières résiduelles en thématique principale s'ajoutent 3 591 personnes qui ont été sensibilisées à propos de ce même mandat en thématique **secondaire**. Ces données sont explicitées dans le Tableau 14.

Thématiques	Thématique principale		Thématique secondaire		Total
	Personnes jointes	Personnes participantes	Personnes jointes	Personnes participantes	
CRD et encombrants	753	43	633	174	1 603
RA/MO	5 588	561	1 202	885	8 236
Écocentres	136	0	62	0	198
Recyclage 9 logements et plus	2 021	389	604	31	3 045
Total	8 498	993	2 501	1 090	13 082

Tableau 124 : Personnes sensibilisées au mandat GMR par thématique

Tel que démontré au Tableau 15, 74 % des citoyen.ne.s sensibilisés au mandat GMR ont été joints en porte-à-porte (48 %) et lors de kiosques dans des lieux publics (26 %).

Activités	2019					
	CRD et encombrants	RA/MO	Écocentres	Recyclage 9 +	Total	Pourcentage (%)
Animations	107	1 446	0	420	1 973	15
Kiosque/lieu public	516	2 395	0	513	3 424	26
Porte-à-porte /patrouille	652	3 500	192	1 948	6 292	48
Autre	328	895	6	164	1 393	11
Total	1 603	8 236	198	3 045	13 082	100

Tableau 135 : Personnes sensibilisées au mandat GMR par type d'activité

Plus de 13 500 items de sensibilisation relatifs au mandat GMR, tous produits par la Ville de Montréal, ont été distribués par la Patrouille verte en 2019 GMR (Tableau 16). Individuellement, le type d'item distribué le plus fréquemment est le dépliant « Mieux recycler chez soi ».

Production	Titre ou sujet	Distribués
Ville de Montréal	Écocentres – Vos centres de récupération	2 073
	Mieux recycler chez soi	7 039
	Collecte des résidus alimentaires	3 737
	Collecte des matières organiques	729
Total		13 578

Tableau 16 : Quantité de matériel informatif distribué en lien avec le mandat GMR

Résultats du sondage sur la collecte des résidus alimentaires et matières organiques dans les commerces

Dans le cadre du mandat GMR, la Patrouille verte a effectué un sondage concernant la collecte des résidus alimentaires et des matières organiques dans les commerces montréalais. Pour s’y faire, 101 commerces ont été visités. La répartition de l’emplacement des commerces visités ainsi que les types de commerces visités sont présentés dans les Tableaux 17 et 18 ci-dessous.

Arrondissement	Nombre de commerces visités
Ahuntsic-Cartierville	14
Anjou	3
Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce	27
Rosemont – La Petite-Patrie	28
Saint-Léonard	2
Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension	27
Total	101

Tableau 17 : Emplacement des commerces visités

Type de commerce	Nombre de commerces visités
Café	8
Épicerie	24
Hébergement	2
Restaurant	67
Total	101

Tableau 18 : Type de commerces visités

Selon le portrait que les patrouilleur.euse.s ont brossé des 101 commerces visités, 46 % font affaire avec un collecteur privé et 54 % avec un collecteur public au niveau de la collecte des ordures. Pour ce qui est du compost, 91 % des commerçants ont affirmé que la réalité ne s'appliquait pas actuellement. À la question « Si le compost était disponible, seriez-vous prêts à y participer ? », 67 % ont tenu une réponse positive, 9 % une réponse négative et 24 % ne savaient pas.

40 % des commerçant ont affirmé qu'il n'y avait pas de contrainte à implanter la collecte des résidus alimentaires dans leur commerce. En contrepartie, 32 % considèrent que les contraintes organisationnelles ou olfactives sont le plus grand enjeu, suivi par l'espace disponible limité (18 %), par le tri que cela implique (7 %) et par la formation des employés (4 %).

Enfin, ce bref sondage a permis à nos patrouilleur.euse.s de récolter certaines indications concernant le type d'assistance que les commerçants désireraient recevoir dans le cadre de l'implantation d'une collecte des résidus alimentaires.

Assistance	Pourcentage (%)
Financement et matériel	4
Formation	1
Formation et matériel	6
Matériel	50
Matériel et formation	6
N/A	26
Tout	7
Total	100

Tableau 19 : Type d'assistance désirée par les commerçants

6.4 MANDATS LOCAUX

Au cours de l'été, 910 activités, soit environ 49 % des activités de la Patrouille verte, ont touché principalement un mandat local. 13 775 personnes ont ainsi été sensibilisées **directement** à une des sept thématiques associées à ce mandat. Si on ajoute les sujets abordés en thématique secondaire, ce sont 20 747 personnes qui ont été rejointes sur les mandats locaux (Tableau 20).

Thématiques	Thématique principale		Thématique secondaire		Total
	Personnes jointes	Personnes participantes	Personnes jointes	Personnes participantes	
Autre mandat local	1 585	773	670	10	3 038
Écocivisme et propreté	120	0	61	0	181
GMR - Autres collectes	404	420	191	22	1 037
GMR - Collecte RA/MO	2 706	90	410	214	3 420
GMR - Écocentre	835	75	705	83	1 698
GMR - RDD, TIC	1 116	19	470	80	1 685
GMR - Recyclage	43	259	112	0	414
GMR - Recyclage 9 et moins	1 960	505	2 585	232	5 282
Nature en ville - Agriculture urbaine	103	204	66	57	430
Nature en ville - Biodiversité	284	766	290	123	1 463
Nature en ville – Verdissement, ruelles vertes	612	275	154	105	1 146
Saines habitudes de vie - Alimentation saine et locale	36	47	3	10	96
Saines habitudes de vie - Transports actifs	429	109	19	300	857
Total	10 233	3 542	5 736	1 236	20 747

Tableau 20 : Personnes sensibilisées aux mandats locaux par thématique

Le thème ayant permis de joindre le plus grand nombre de citoyen.ne.s a été « GMR – Recyclage 9 et mois », suivi de « GMR – Collecte RA/MO » et de « Autre mandat local ». La grande majorité (65 %) des personnes sensibilisées dans un mandat local l'ont été sur une des thématiques qui concernaient la gestion des matières résiduelles.

La thématique « Nature en ville » regroupe des activités portant sur divers sujets : biodiversité dans certains parcs municipaux, sensibilisation à l'arrachage d'herbe à poux, l'entretien des pelouses et règlements interdisant de nourrir les animaux. Le volet « Saines habitudes de vie » comprend des activités en lien avec la promotion et la mobilisation des citoyen.ne.s autour de projets de verdissement et d'activités écolo-sportives. Finalement, la thématique « Autre mandat local », qui compte pour 3 038 personnes jointes, réunit des activités génériques.

Activités	Animations	Kiosque/ lieu public	Porte-à- porte/ patrouille	Autre	Total
Autre mandat local	684	1 043	839	476	3 038
Écocivisme et propreté	0	0	181	0	181
GMR - Autres collectes	285	257	253	242	1 037
GMR - Collecte RA/MO	260	1 359	1 560	241	3 420
GMR - Écocentre	158	327	350	863	1 698
GMR - RDD, TIC	99	322	405	859	1 685
GMR - Recyclage	259	65	0	90	414
GMR - Recyclage 9 et moins	737	1 595	2 215	735	5 282
Nature en ville - Agriculture urbaine	261	68	48	53	430
Nature en ville - Biodiversité	874	181	6	402	1 463
Nature en ville – Verdissement, ruelles vertes	253	377	175	341	1 146
Saines habitudes de vie - Alimentation saine et locale	57	32	2	5	96
Saines habitudes de vie - Transports actifs	109	366	382	0	857
Total	4 036	5 992	6 416	4 303	20 747

Tableau 21 : Personnes sensibilisées aux mandats locaux par type d'activité

Le matériel promotionnel distribué en lien avec les mandats locaux a été assez nombreux et nous choisissons de le regrouper en grandes catégories dans le Tableau 22. Au total, 9 785 items ont été distribués par les patrouilleur.euse.s. La plus grande part de ces items distribués (17 %) était des billets de courtoisie, suivie de près par des dépliants portant sur les résidus alimentaires et des matières organiques.

Thématique	Distribués	Pourcentage (%)
Frênes	461	4
Verdissement	1 212	12
Usages de l'eau	1 349	14
Gouttières	566	6
RA/MO	1 596	16
RDD	637	7
Recyclage	409	4
Billets de courtoisie	1 650	17
Éco-quartiers	455	5
Sacs	105	1
Autre	1 345	14
Total	9 785	100

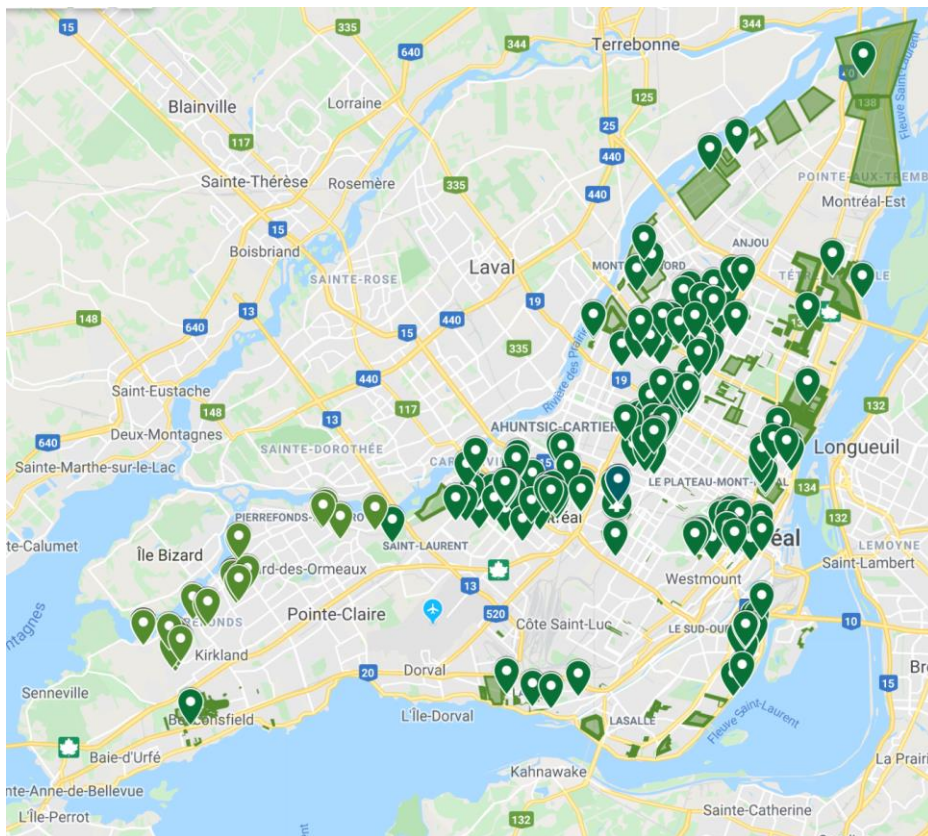
Tableau 22 : Quantité de matériel informatif distribué en lien avec les mandats locaux

6.5 CARTOGRAPHIE DES ACTIVITÉS

Pour une troisième année consécutive, les patrouilleur.euse.s ont produit, dans le cadre de leur reddition de comptes, une cartographie des activités réalisées. Aux fins de ce rapport, nous présentons les cartes compilées en fonction des mandats.

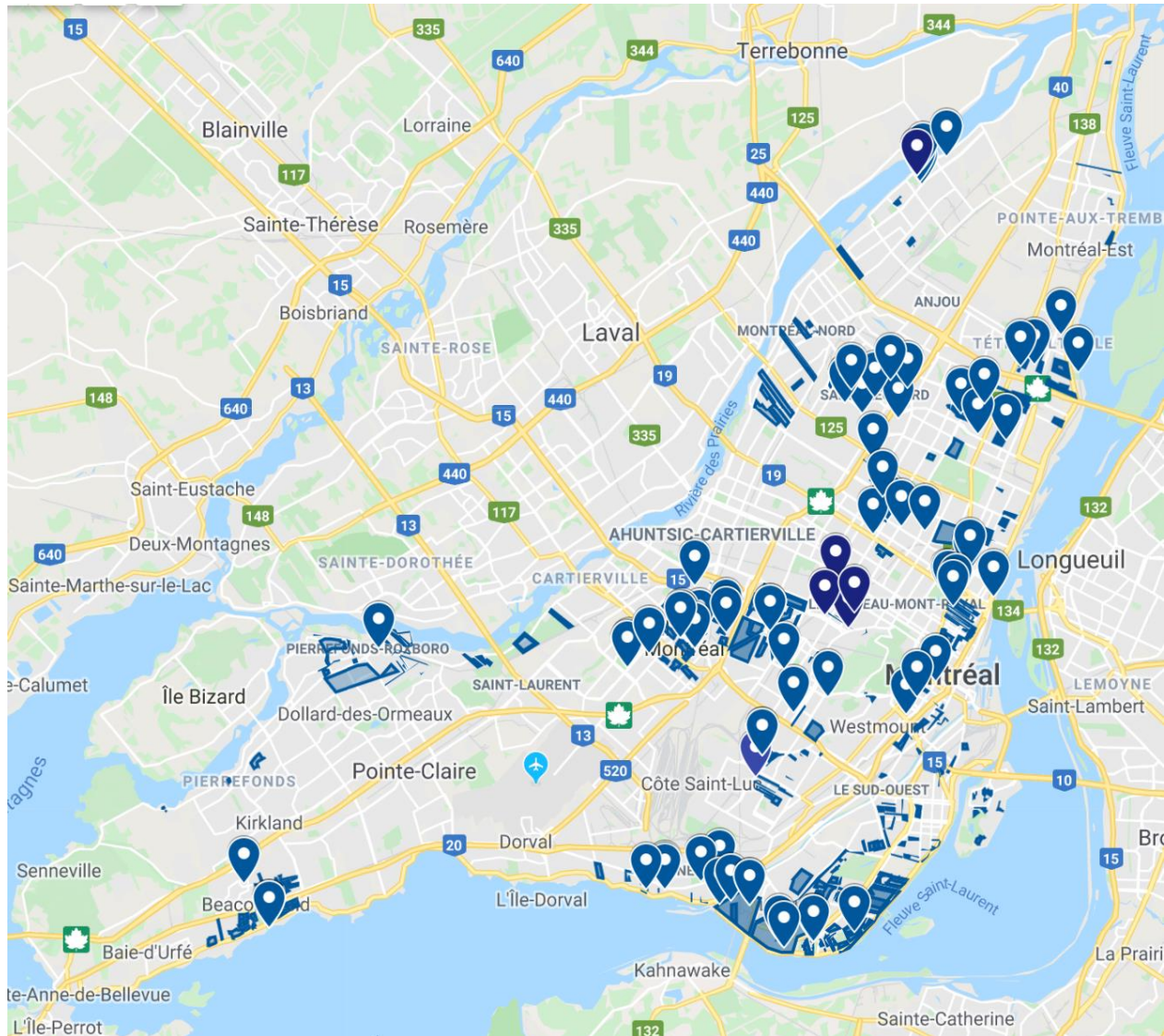
Ces cartes peuvent être [consultées en ligne](#). Les images que nous présentons ici donnent une idée de la répartition des activités à l'échelle montréalaise, tandis que les cartes interactives permettent de mieux visualiser la répartition des activités à l'échelle locale.

Mandat Forêt

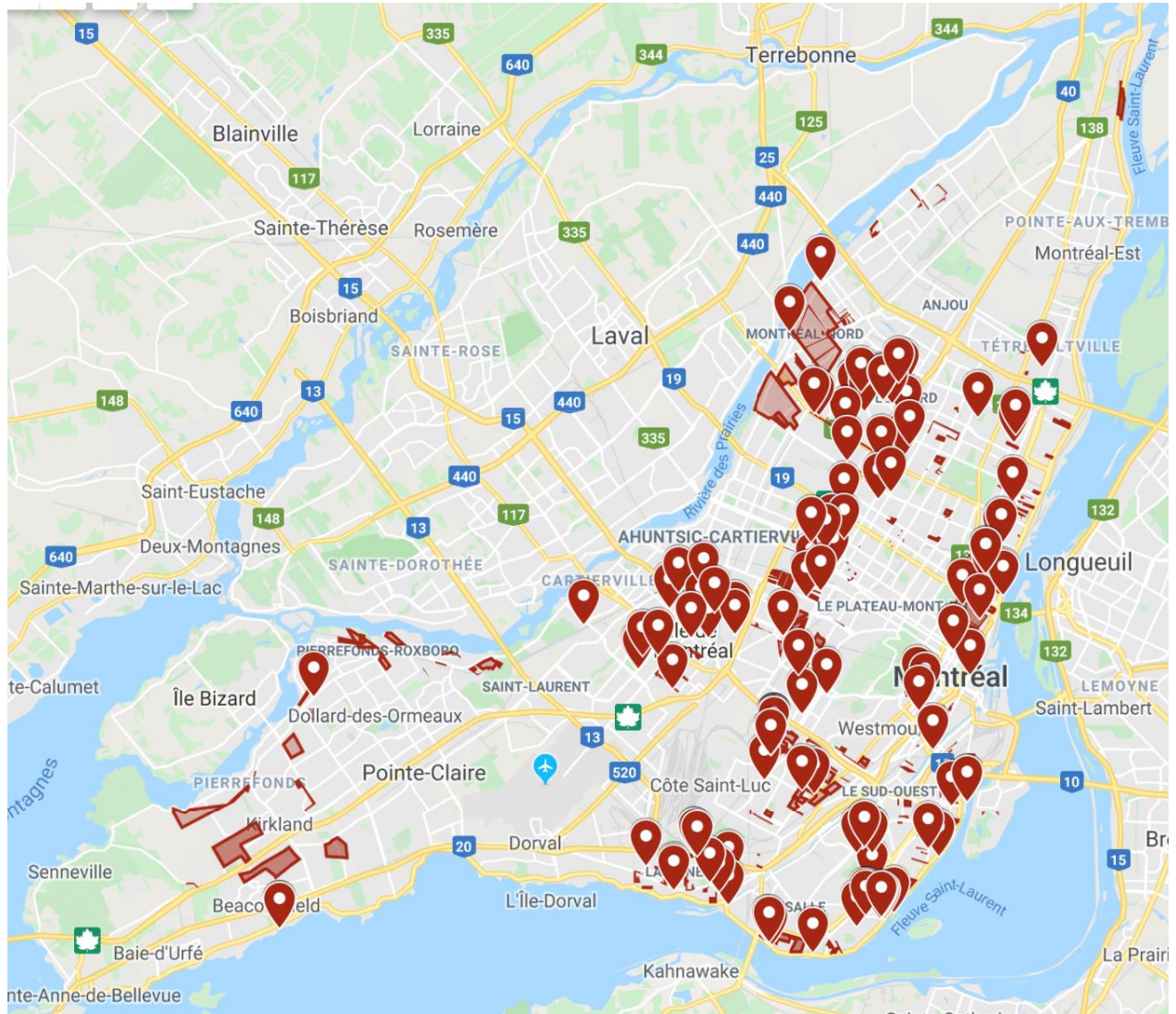


À noter que la cartographie du mandat forêt exclut la liste des adresses fournies et sensibilisées à l'inoculation des frênes inoculés en 2016.

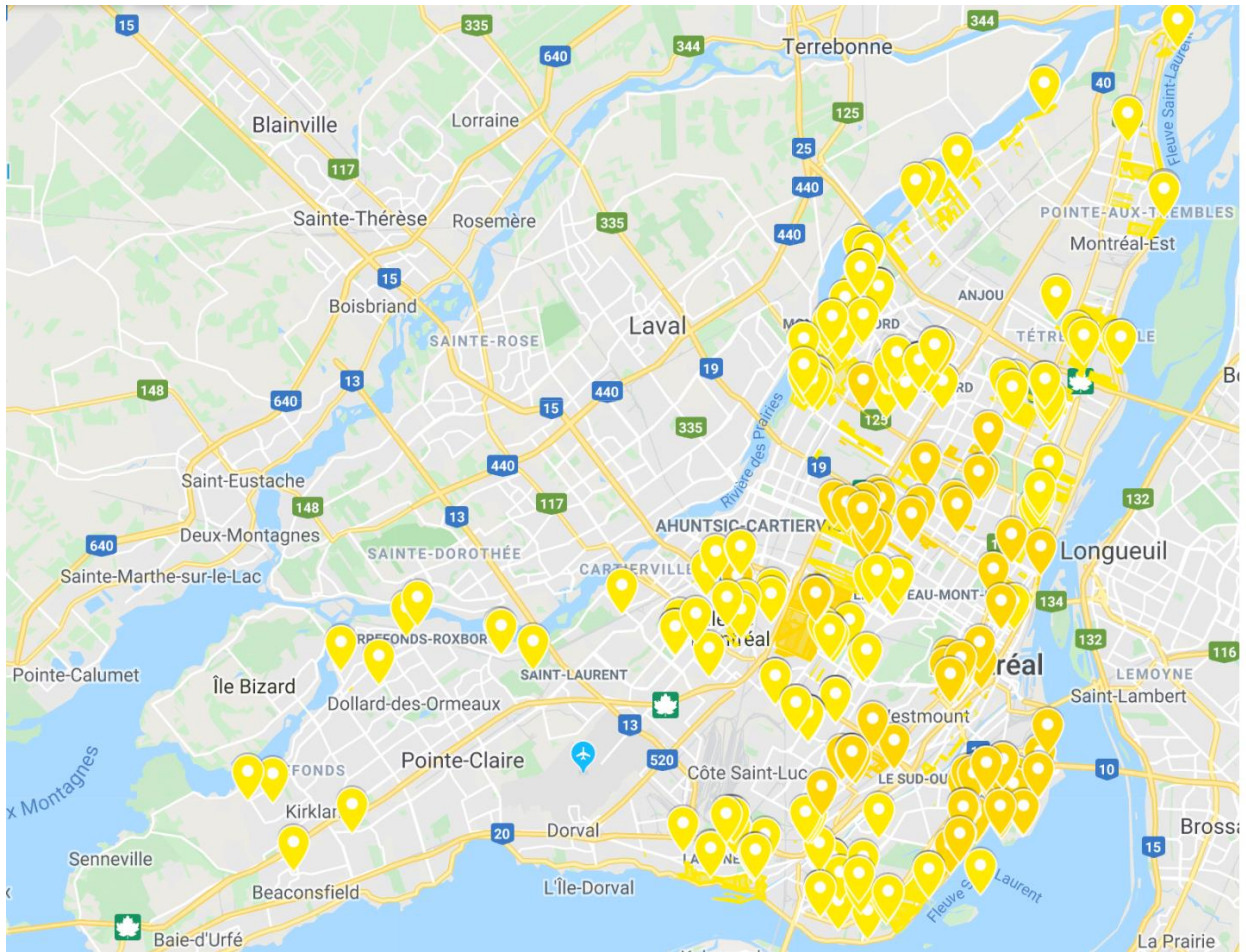
Mandat Eau



Mandat GMR



Mandat Local



6.6 COMMUNICATIONS ET RÉSEAUX SOCIAUX

Dans cette section, nous présentons les résultats obtenus par les communications effectuées par les patrouilleur.euse.s verts via les réseaux sociaux, les infolettres et les médias traditionnels. Au total, plus 60 509 personnes ont pu être touchées par l'activité des patrouilleur.euse.s via ces médias.

Facebook est un réseau social extrêmement populaire et devenu indispensable, autant sur le marché du travail que comme source d'information. Utilisant la page Facebook de leur éco-quartier, les patrouilleur.euse.s ont écrit 103 publications sur les différentes thématiques et ont utilisé Facebook pour stimuler la participation citoyenne à des événements organisés par l'éco-quartier. 55 135 utilisateurs Facebook ont « vu » ces publications, ce qui correspond à 91 % de la totalité des personnes qui ont été rejointes par les communications des patrouilleur.euse.s verts. Les patrouilleur.euse.s ont aussi utilisé les comptes Instagram et de leurs éco-quartiers, joignant ainsi 1 942 personnes, soit 3 % de la totalité des personnes rejointes.

Finalement, l'infolettre est un moyen de communication qui demande des textes plus longs et plus soutenus. Deux articles écrits par des patrouilleur.euse.s ont été envoyés par courriel à 1 432 abonnés. Le tableau 17 présente le nombre de personnes qui ont été rejointes sur Facebook, Infolettre et Instagram en fonction des mandats des patrouilleur.euse.s et des thématiques.

Mandat	Thématique	Facebook	Infolettre	Instagram	Autre	Total
Eau	Déconnexion et réorientation des gouttières	0	0	0	2 000	2 000
	Économie d'eau à l'extérieur	5 588	0	0	0	5 588
	Produits jetables	1 513	0	0	0	1 513
	Sous-total Eau	7 101	0	0	2 000	9 101
Forêt	Agrile du frêne	1 186	0	0	0	1 186
	Collecte des résidus verts	0	0	0	0	0
	Un arbre pour mon quartier	9 133	0	347	0	9 480
	Sous-total Forêt	10 319	0	347	0	10 666
GMR	CRD et encombrants résidentiels	320	0	0	0	320
	Collecte RA/MO	13 090	1 432	226	0	14 748
	Recyclage 9 logements et +	0	0	0	0	0
	Sous-total GMR	13 410	1 432	226	0	15 068
Local	Autre mandat local	14 355	0	654	0	15 009
	GMR – Autres collectes	299	0	0	0	299
	GMR – Collecte RA/MO	1 680	0	0	0	1 680
	GMR – Écocentre	728	0	0	0	728
	GMR – RDD, TIC	2 408	0	0	0	2 408
	GMR – Recyclage 9 et mois	1 104	0	0	0	1 104
	Nature en ville – Agriculture urbaine	1 033	0	413	0	1 446
	Nature en ville – Biodiversité	0	0	302	0	302
	Nature en ville – Verdissement, ruelles	13	0	0	0	13
	Saines habitudes de vie - Alimentation	2 685	0	0	0	2 685
	Sous-total Local	24 305	0	1 369	0	25 674
Total		55 135	1 432	1 942	2 000	60 509

Tableau 23 : Nombre de personnes rejointes par les communications en fonction des mandats et des thématiques

QUELQUES EXEMPLES DE COMMUNICATIONS PUBLIÉES SUR FACEBOOK

Forêt

[Saviez-vous que...] ?

Si vous êtes propriétaire d'un frêne privé 🌳 affecté par l'agrile du frêne situé sur le territoire de la Ville de Montréal, vous avez l'obligation de passer à l'action.

La collecte des résidus verts s'en vient! Pendant 10 semaines, du 25 septembre au 27 novembre, la ville viendra le mercredi matin pour ramasser vos résidus verts (les feuilles, le gazon, les branches, etc.) pour être compostés. Veuillez le mettre dans un grand sac en papier ou l'attacher avec un cordon et le placer à l'extérieur de votre maison. Pour plus d'informations, visitez info-collecte: <https://servicesenligne2.ville.montreal.qc.ca/sel/infocollectes/?lang=fr>

[Livraison des arbres - UAPMQ 🌳🌲]

Nous avons enfin reçu les arbres de la campagne Un Arbre Pour Mon Quartier! Notre équipe parcourt en ce moment l'arrondissement pour réaliser les livraisons ainsi que les plantations!

🌳🚚 Pour ceux et celles ayant commandé un arbre, n'oubliez pas de venir le chercher. Nos bureaux ferment spécialement à 19h ce soir.

C'est 116 arbres qui seront plantés dans les prochains jours dans RDP-PAT. Un nombre record pour l'édition du printemps pour l'Arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles!

Merci pour votre participation à cette campagne!

Vous voulez en savoir davantage sur ce programme, allez visiter

www.unarbrepourmonquartier ! La prévente de l'édition d'automne débute le 5 juillet. Restez à l'affût!

🌳 Arbre régulier 25\$ | 🍏 Arbre fruitier 35\$

GMR

[Les petits trucs de la Patrouille verte 🌱🍃🌍]

Vous êtes-vous déjà demandé à quoi servait la collecte des résidus alimentaires? Ou alors ce qu'il advenait de votre pelure de banane une fois que le camion de collecte était passé? 🐼

Notre patrouille verte élucide ces mystères au cours de cette deuxième vidéo en collaboration avec Arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles!

Regroupement des Éco-quartiers

Astuces écologique pour le mois de juin sur le site de VMR. Mieux recycler.
(<https://www.ville.mont-royal.qc.ca/fr/12-astuces-ecologiques-pour-2019>)

Eau

[Gestion de l'eau en ville ☐🌱🐼]

La récupération des eaux de pluies en milieu urbain constitue une problématique environnementale importante à Montréal.

Découvrez comment vous pouvez faire votre part dans cet article rédigé par notre patrouille 2019 !

Conseil #7 conservation de l'eau: Il ne faut pas verser les produits nettoyants et les médicaments dans l'évier ou les toilettes : ils sont très difficiles à être traités par la station d'épuration des eaux, et se retrouvent dans le fleuve St-Laurent où ils empoisonnent la flore et la faune. Apporte-les dans un écocentre pour être certain qu'ils soient éliminés en toute sécurité

7. DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DE L'EMPLOYABILITÉ

Selon le rapport final des patrouilleur.euse.s verts, ceux-ci considèrent avoir développé de manière notable des compétences importantes dans le domaine de l'emploi. Nous présentons ici l'appréciation moyenne pour douze compétences spécifiques. Cette appréciation est mesurée sur une échelle de 1 à 10, 1 représentant l'absence de progrès pour une compétence donnée et 10 représente une nette amélioration. Selon les résultats, les patrouilleur.euse.s considèrent avoir développé de manière importante leur habileté à communiquer verbalement (autant à l'interne qu'à l'externe), leur habileté à planifier, à organiser et à prioriser le travail, leur habileté à travailler en équipe, leurs connaissances sur les thématiques de la gestion de l'eau et leur habileté à prendre des décisions et à régler des problèmes.

Nous avons regroupé les compétences selon quatre champs distincts. Nous présentons la moyenne et la médiane de l'appréciation des patrouilleur.euse.s pour chacun des acquis dans le Tableau 24. La médiane correspond au point milieu des résultats.

Champ de compétence	Compétences spécifiques	Moyenne	Médiane
A. Acquis liés au gain de connaissances	A.1. Connaissances sur les thématiques de la gestion de l'eau	7,3	8
	A.2. Connaissance du milieu des organismes communautaires	6,1	8
B. Acquis liés à la gestion du travail	B.1. Habileté à travailler en équipe	7,3	8
	B.2. Habileté à prendre des décisions et à régler des problèmes	7,1	8
	B.3. Habileté à planifier, à organiser et à prioriser le travail	7,4	9
C. Acquis liés à la communication	C.1. Habileté à travailler en anglais	6,3	4
	C.2. Habileté à communiquer verbalement, autant à l'interne qu'à l'externe	7,8	8
	C.3. Habileté à rédiger et à réviser des rapports écrits	6,2	9
	C.4. Habileté à convaincre les autres	6,7	7
D. Acquis liés à l'analyse de données et aux techniques de travail	D.1. Facilité à travailler avec les logiciels	6,3	8
	D.2. Habileté à analyser des données quantitatives	5,9	9
	D.3. Habileté à obtenir et à traiter de l'information	6,9	9

Tableau 24 : Développement des compétences selon les patrouilleur.euse.s

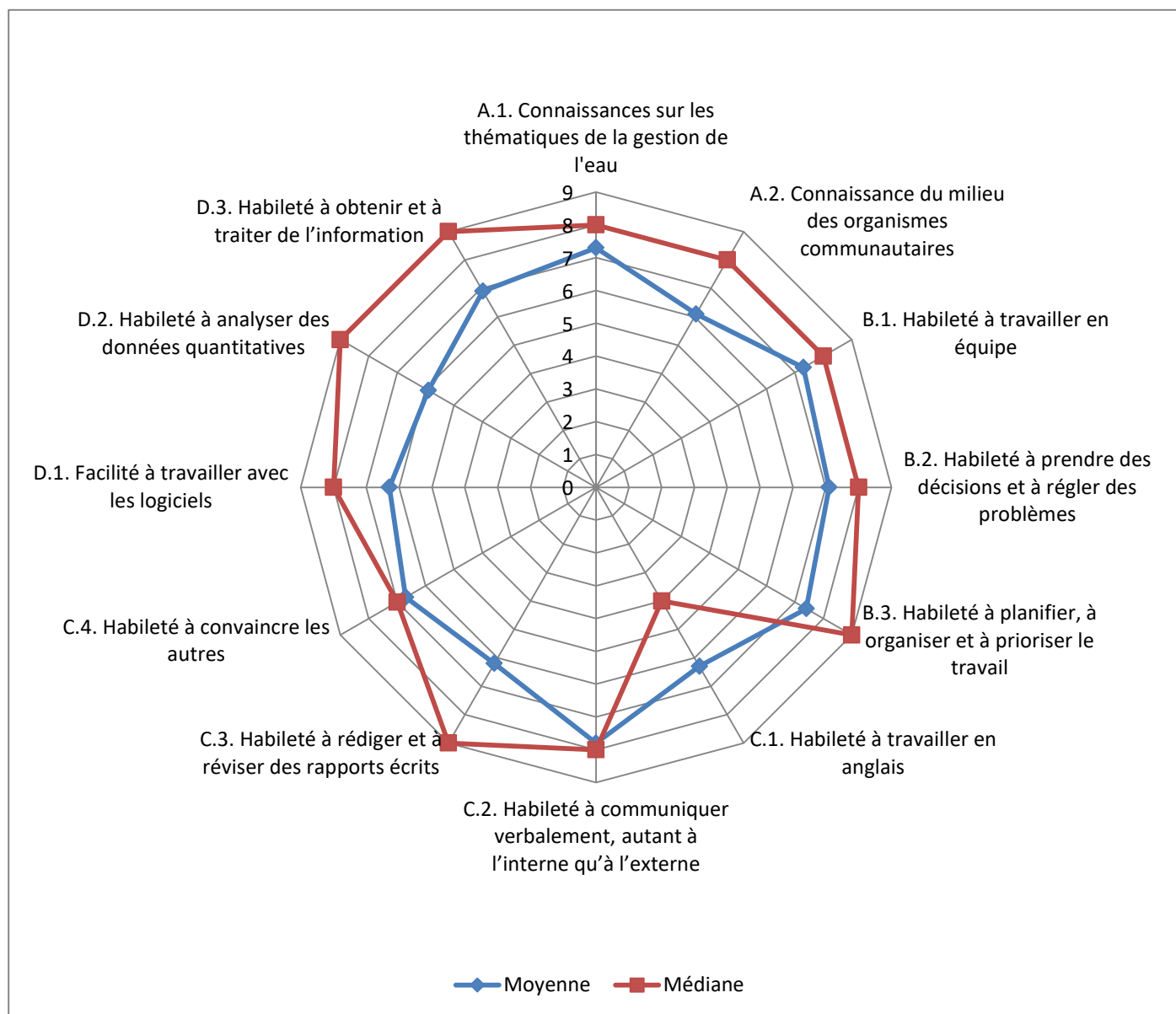


Tableau 25 : Appréciation des acquis liés à l'emploi

Légende : 0 = Absence d'amélioration de la compétence visée.
10 = Amélioration substantielle de la compétence visée.

8. TÉMOIGNAGES DE PATROUILLEUR.EUSE.S

Je considère que cet emploi m'a permis de découvrir une nouvelle facette du domaine de l'environnement, soit celle du travail, tout en me permettant de mieux comprendre les dynamiques (tant de l'intérieur que de l'extérieur) qui régissent les organismes environnementaux (dans ce cas-ci, les éco-quartiers). J'ai aussi apprécié mes conditions et mon milieu de travail (que je tiens à remercier pour leur accueil).

J'ai adoré mon expérience de travail, j'ai pu travailler avec des gens de qualité ayant chacun leurs propres contextes culturels et d'étude. J'ai donc pu apprendre de mes collègues et mes supérieurs plusieurs expériences efficaces au niveau du travail. Plusieurs activités formatrices étaient au rendez-vous avec différents citoyens, j'ai pu développer plusieurs qualités différentes qui attirent à la communication et la réflexion par la sensibilisation. Le travail de patrouilleur vert me donne une sensation d'accomplissement et de satisfaction, c'est définitivement un emploi que je voudrai refaire l'an prochain connaissant déjà les lieux et les besoins des citoyens locaux. J'ai absolument apprécié le travail d'équipe, la discipline que cela prend de trouver le confort entre les collègues puisque nous sommes tous différents, je pense que l'on a réussi dans notre équipe de quatre à trouver une harmonie qui nous a facilité la tâche et a rendu possible l'augmentation de la productivité dans une journée concrète en termes de personnes rejointes. Les différents projets proposés par le REQ et les mandats locaux demandent une attention particulière, des plans d'actions un grand travail d'équipe pour mettre en place des animations dans des camps de jour par exemple.

J'ai beaucoup apprécié mon expérience de patrouille verte. Je me sens plus à l'aise à travailler avec le public. Cela m'a aussi permis de développer ma confiance en moi-même. Il y a de très bonnes chances que je réapplique l'été prochain.

J'ai grandement apprécié mon été à patrouiller mon arrondissement. C'est vraiment une expérience agréable que de travailler à l'extérieur et en plus d'essayer de faire une différence chez les gens et dans la communauté.

9. RECOMMANDATIONS DES PATROUILLEUR.EUSE.S

- Formations moins denses ;
- Aborder les enjeux dans leur globalité ;
- Renouveler l'entente avec BIXI Montréal ;
- Forêt :
 - Ajuster les objectifs par rapport aux frênes en fonction des arrondissements.
- GMR
 - Revoir le mandat sur le recyclage de neuf logements et plus en raison de la difficulté à entrer en contact avec les propriétaires d'immeubles.
- Eau
 - Réduire les objectifs d'infractions à signaler.

10. RECOMMANDATIONS DU REQ POUR LA 16^E ÉDITION

- Ajouter un volet sur la transition écologique et les changements climatiques ;
- Ajouter un mandat visant à sensibiliser les citoyen.ne.s sur le gaspillage alimentaire ;
- Maintenir le partenariat avec BIXI ;
- Aux outils de travail des patrouilleur.euse.s, ajouter des applications qui permettent de saisir des données hors ligne
- Offrir des formations plus locales pour outiller les patrouilleur.euse.s à gérer des situations propres à leur arrondissement/ville liée ;
- Remplacer la visite de la TOHU par la visite de centres de tri ;
- Amoindrir la proportion de porte-à-porte et agrandir la place octroyée aux animations et tenues de kiosques.



ANNEXE : COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La Patrouille verte au service des Montréalais.es pour l'adoption de meilleures pratiques environnementales

Montréal, le 6 juin 2019 — De juin à août 2019, 56 étudiants âgé.e.s de 17 à 30 ans iront à la rencontre des citoyen.ne.s de l'île de Montréal dans 15 arrondissements et 5 villes liées pour les sensibiliser à la protection de l'environnement. Ils feront notamment la promotion de la forêt urbaine et rappelleront l'importance de la lutte contre l'agrile du frêne, informeront les citoyens sur la gestion responsable de matières résiduelles et les encourageront à une utilisation efficace et responsable de l'eau potable et une gestion durable des eaux pluviales.



Pour réaliser leurs mandats, les patrouilleurs et patrouilleuses bénéficieront de l'accompagnement des différents éco-quartiers et des villes liées participantes. La Patrouille verte, coordonnée par le Regroupement des éco-quartiers (REQ) pour cette quinzième édition, aura à cœur, par le biais de la sensibilisation, l'éducation et la participation à des activités et une foule d'événements locaux, à accompagner et favoriser l'implication citoyenne en faveur de l'environnement, en soutien aux programmes développés par les arrondissements, les villes liées et la Ville de Montréal.

Pour la quatrième année, les patrouilleurs et patrouilleuses auront la chance de pouvoir bénéficier de vélos BIXI pour se déplacer, grâce à un partenariat conclu entre BIXI Montréal et le REQ.

Simon Octeau, directeur général du REQ, se réjouit du lancement de cette nouvelle patrouille qui, « par la rencontre privilégiée sur le terrain avec les Montréalaises et Montréalais contribue de manière significative à l'adoption de bonnes pratiques au quotidien. »

Le déploiement de la Patrouille verte est rendu possible grâce à Emplois d'été Canada, quinze arrondissements, cinq villes liées et la Ville de Montréal.

À propos de BIXI Montréal

BIXI Montréal est un organisme à but non lucratif créé par la Ville de Montréal pour gérer le système de vélo-partage à Montréal. Le réseau comprend 7 250 vélos et 600 stations sur le territoire montréalais, ainsi qu'à Longueuil et Westmount.

À propos du Regroupement des éco-quartiers

Le REQ est un réseau d'acteurs fortement enracinés dans l'ensemble du territoire montréalais. Les 18 éco-quartiers membres du REQ sont à la base de nombreux projets de développement durable, d'implication citoyenne et d'éducation relative à l'environnement. Investis dans des projets allant du compostage, à l'économie d'eau potable en passant par l'agriculture urbaine et la sensibilisation à l'agrigle du frêne, les éco-quartiers desservent à l'année 90% de la population montréalaise répartie dans 15 des 19 arrondissements, soit plus de 1,5 millions de citoyens. Pour en savoir plus sur la Patrouille verte, consultez : <https://www.eco-quartiers.org/patrouille-verte>

-30-

Pour plus de renseignements :

Eve Lortie-Fournier

Directrice adjointe

Regroupement des éco-quartiers

514 507-5401

coordo.req@gmail.com